

Charte

Utilisation du logo « Cévennes Partenaire »



La présente charte a pour but de formaliser les règles d'utilisation du logotype « Cévennes Partenaire ».

1 - CARACTERISTIQUES DU LOGOTYPE

Le logotype « Cévennes Partenaire » constitue la propriété exclusive de l'OT Cévennes Tourisme. Ce logotype a été conçu pour valoriser sur le plan touristique les partenaires de l'OT Cévennes Tourisme et améliorer leur identification.

2 - UTILISATEURS DU LOGOTYPE

Tout partenaire de l'OT Cévennes Tourisme dont l'activité concernée a une vocation touristique ou culturelle et ayant :

- fait une demande auprès de l'OT Cévennes Tourisme en ayant complété en ligne le formulaire d'autorisation d'utilisation du logo.
- pris l'engagement, envers l'OT Cévennes Tourisme, de respecter la présente charte d'utilisation du logo.
- pris l'engagement de respecter intégralement le dessin et les couleurs du logo ainsi que les prescriptions d'utilisation ci-dessous.

3 - GRATUITÉ DE L'UTILISATION DU LOGOTYPE

L'autorisation d'utilisation du logo est accordée gratuitement, pour l'année en cours, à la condition d'être partenaire de l'OT Cévennes Tourisme.

4 - MODALITES D'UTILISATION

Ce qui est autorisé :

- Le logo peut être reproduit ou représenté sur tout support et notamment le support papier et sur tout support numérique sauf produits à caractère commercial.

Ce qui n'est pas autorisé :

- L'utilisation du logo à des fins personnelles, exemple : en-tête de courrier, carte de visite, signature mail...
- L'utilisation en tant que logo de votre activité ou de votre entreprise
- Son positionnement en haut de page d'accueil de votre site web
- La reproduction partielle est interdite. Le logo ne peut être reproduit, associé ou représenté avec aucun autre dessin ou logo qui viendrait perturber la lecture de l'identité graphique.

NB : l'utilisation du logo sur tout support lié à l'organisation d'un événement ou d'une animation (affiche, flyer, programme...) doit faire l'objet d'une demande d'utilisation exceptionnelle adressée à :

contact@cevennes-tourisme.fr

5 - INCESSIBILITE

La présente autorisation est accordée à titre strictement personnel. Elle ne peut être cédée à un tiers, de manière directe ou indirecte, sans l'autorisation expresse de l'OT Cévennes Tourisme.

6 - PRISE D'EFFET DE L'AUTORISATION ET RETRAIT

L'autorisation d'utilisation prend effet à compter de la date d'acceptation de la charte d'utilisation du logo.

Elle peut être retirée à tout moment par l'OT Cévennes Tourisme pour un motif d'intérêt général ou pour les nécessités de ses activités, sous réserve d'en informer l'utilisateur par écrit.

Le non-respect par l'utilisateur des termes de la charte d'utilisation du logo est un motif de retrait immédiat de l'autorisation accordée par l'OT Cévennes Tourisme.

L'utilisateur peut également décider, à tout moment, de cesser d'utiliser le logo : il en informera alors sans délai l'OT Cévennes Tourisme.

7 - FIN DE L'AUTORISATION

L'autorisation d'utilisation du logotype s'achève à la fin du partenariat liant l'utilisateur à l'OT Cévennes Tourisme. L'utilisateur s'engage à retirer le logo de tous ses supports de communication au terme de son partenariat avec l'OT Cévennes Tourisme.

8 - PRESCRIPTIONS D'UTILISATION

Logo « Cévennes Partenaire » couleur

Cette version du logo est conçue pour une utilisation sur fond blanc :



Logo « Cévennes Partenaire » noir

Cette version du logo est conçue pour une utilisation sur fond blanc ou très clair :



Logo « Cévennes Partenaire » blanc

Cette version du logo est conçue pour une utilisation sur fond noir, sombre ou multicolore :

